



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Peche maritime

Question au Gouvernement n° 2401

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Aime Kergueris.

M. Aime Kergueris. Monsieur le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation, apres une annee de negociations particulierement difficiles, un compromis sur le nouveau plan d'orientation pluriannuel a ete adopte hier par le conseil des ministres de la peche de l'Union europeenne. Une reduction de l'effort de peche a ete programme d'ici a l'an 2001, a hauteur de 30 % pour les especes menacees d'extinction, telles que le cabillaud, le saumon, la sardine, la sole ou de 20 % pour les especes considerees comme surexploitees telles que l'eglefin, le lieu noir, le merlu ou la lotte.

La France s'est efforcee, tout au long de ces negociations, d'apporter des ameliorations aux propositions initiales, particulierement restrictives, de la Commission europeenne.

Vous avez, a juste titre, considere que, malgre des avancees importantes, l'accord sur le POP IV prevoyait des taux de reduction encore trop eleves par rapport aux equilibres atteints par nos differentes flottilles. Vous vous etes donc, monsieur le ministre, oppose a ce compromis qui a ete adopte hier a la majorite par treize des Etats membres.

Dans les annees passees, notre pays a deja accompli d'importants efforts pour reduire ses activites de peche, lesquels ont pese lourdement sur tous les professionnels de la filiere. Alors que nous avons pu mesurer les perspectives que vous avez su donner a la peche francaise dans la recente loi d'orientation sur la peche, nous sommes nombreux a craindre que la nouvelle decision communautaire ne ruine les espoirs que ce texte a pu faire naitre.

Quelles mesures prevoyez-vous pour attenuer les orientations retenues par l'Union europeenne et pour aider nos pecheurs a garder confiance en l'avenir ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Comme vous venez de le rappeler, monsieur le depute, la Commission a presente, il y a un an, une proposition concernant le POP IV. Celle-ci imposait a la France de reduire de 12 % sa capacite de peche sur une periode de trois ans. Les discussions ont eu lieu pied a pied, et vous avez eu raison de souligner qu'elles ont ete extremement rudes. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Excusez-moi, mais cela est important pour nos pecheurs. Hier, treize pays sur quinze ont vote le nouveau POP IV. Vous savez d'ailleurs, monsieur le depute, que s'il n'avait pas ete adopte plus aucun pays d'Europe n'aurait pu verser d'aides a la modernisation des navires. Neanmoins je tiens a souligner que, notamment grace a l'action de la France, la reduction de la capacite de peche ne sera plus de 12 % mais de 6 %. J'insiste sur ce chiffre, monsieur le depute, que je revele aujourd'hui devant l'Assemblée nationale. En outre, elle ne devra etre operee qu'en cinq ans au lieu de trois.

M. Louis Mexandeau. C'est une victoire a la Pyrrhus.

M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Alors que la proposition initiale de reduction annuelle etait de 4 %, cette derniere ne sera qu'a peine superieure a 1 %.

Malgre tout la France a vote contre cet accord, car nous avons pense que cela etait encore trop.

Nous avons fait preuve a cet egard d'une fermete exemplaire et je tiens a vous assurer que nous restons mobilises, determines et tres fermement decides a preserver les interets de la peche francaise. Il nous

appartient désormais de saisir toutes les occasions offertes et d'étudier les meilleures façons de réduire l'effort de pêche en évitant les réductions de capacité.

Je demeurerai, dans l'année qui vient, comme je l'ai été au cours de l'année passée, extrêmement vigilant pour maintenir tout le potentiel de pêche non seulement dans votre région, mais aussi dans toutes les régions côtières françaises. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Aime Kergueris.

M. Aime Kergueris. Monsieur le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, après une année de négociations particulièrement difficiles, un compromis sur le nouveau plan d'orientation pluriannuel a été adopté hier par le conseil des ministres de la pêche de l'Union européenne. Une réduction de l'effort de pêche a été programmée d'ici à l'an 2001, à hauteur de 30 % pour les espèces menacées d'extinction, telles que le cabillaud, le saumon, la sardine, la sole ou de 20 % pour les espèces considérées comme surexploitées telles que l'églefin, le lieu noir, le merlu ou la lotte.

La France s'est efforcée, tout au long de ces négociations, d'apporter des améliorations aux propositions initiales, particulièrement restrictives, de la Commission européenne.

Vous avez, à juste titre, considéré que, malgré des avancées importantes, l'accord sur le POP IV prévoyait des taux de réduction encore trop élevés par rapport aux équilibres atteints par nos différentes flottilles. Vous vous êtes donc, monsieur le ministre, opposé à ce compromis qui a été adopté hier à la majorité par treize des États membres.

Dans les années passées, notre pays a déjà accompli d'importants efforts pour réduire ses activités de pêche, lesquels ont pesé lourdement sur tous les professionnels de la filière. Alors que nous avons pu mesurer les perspectives que vous avez su donner à la pêche française dans la récente loi d'orientation sur la pêche, nous sommes nombreux à craindre que la nouvelle décision communautaire ne ruine les espoirs que ce texte a pu faire naître.

Quelles mesures prévoyez-vous pour atténuer les orientations retenues par l'Union européenne et pour aider nos pêcheurs à garder confiance en l'avenir ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Comme vous venez de le rappeler, monsieur le député, la Commission a présenté, il y a un an, une proposition concernant le POP IV. Celle-ci imposait à la France de réduire de 12 % sa capacité de pêche sur une période de trois ans. Les discussions ont eu lieu pied à pied, et vous avez eu raison de souligner qu'elles ont été extrêmement rudes. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Excusez-moi, mais cela est important pour nos pêcheurs. Hier, treize pays sur quinze ont voté le nouveau POP IV. Vous savez d'ailleurs, monsieur le député, que s'il n'avait pas été adopté plus aucun pays d'Europe n'aurait pu verser d'aides à la modernisation des navires. Néanmoins je tiens à souligner que, notamment grâce à l'action de la France, la réduction de la capacité de pêche ne sera plus de 12 % mais de 6 %. J'insiste sur ce chiffre, monsieur le député, que je révèle aujourd'hui devant l'Assemblée nationale. En outre, elle ne devra être opérée qu'en cinq ans au lieu de trois.

M. Louis Mexandeau. C'est une victoire à la Pyrrhus.

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Alors que la proposition initiale de réduction annuelle était de 4 %, cette dernière ne sera qu'à peine supérieure à 1 %.

Malgré tout la France a voté contre cet accord, car nous avons pensé que cela était encore trop.

Nous avons fait preuve à cet égard d'une fermeté exemplaire et je tiens à vous assurer que nous restons mobilisés, déterminés et très fermement décidés à préserver les intérêts de la pêche française. Il nous appartient désormais de saisir toutes les occasions offertes et d'étudier les meilleures façons de réduire l'effort de pêche en évitant les réductions de capacité.

Je demeurerai, dans l'année qui vient, comme je l'ai été au cours de l'année passée, extrêmement vigilant pour maintenir tout le potentiel de pêche non seulement dans votre région, mais aussi dans toutes les régions côtières françaises. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et

du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Kergueris Aimé](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2401

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 1997, page 2545

Réponse publiée le : 17 avril 1997, page 2545

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 avril 1997